

Affaire suivie par :

Laurence RICOUR

Tél : 04 73 72 23 16 Mél : ce.0630031S@ac-clermont.fr

14 Rue de Bourgeallat 63590 Cunihat

Cunihat, le 22 juin 2026

Madame, Monsieur, les responsables légaux des élèves,

Le département du Puy de Dôme est passé en alerte rouge canicule pour le reprise de ce lundi matin. Le collège Lucien Gachon s'était préparé à prendre des mesures adaptées à la situation. Ces mesures pourront évoluer selon les circonstances.

Voici comment vos enfants sont accueillis ce jour :

1/ Les horaires de travail des agents du conseil départemental chargés de l'entretien du collège ont été adaptés d'une part pour pouvoir ouvrir et ventiler toutes les salles du collège plus tôt, d'autre part pour de meilleures conditions de travail pour eux.

2/ Les salles où la température restera trop élevée ne seront pas utilisées et les cours pourront être déplacés vers d'autres salles.

3/ Les élèves ne seront accueillis qu'en petit nombre en salle de permanence. Dès qu'il seront plus d'une quinzaine, ils seront invités à sortir à l'ombre pour des activités calmes, un voile d'ombrage a été posé entre les arbres de la cour de récréation.

4/ Les jeux de ballons et autres activités sportives ne seront pas autorisés aux récréations et seront adaptés dans le cadre des cours d'EPS.

5/ Les élèves seront invités à rester calmes et attentifs les uns aux autres pour signaler immédiatement toute situation délicate : maux de tête, nausée, vertige...

6/ Les élèves sont invités à s'hydrater le mieux possible à tout moment de la journée, même en classe, et à disposer pour cela d'une gourde individuelle. L'accès aux points d'eau sera facilité. Les élèves peuvent disposer de brumisateurs de poche individuels.

7/ Les élèves sont invités à utiliser tout moyen de protection possible : casquette, bob, crème solaire, lunettes de soleil, tee-shirt SPF+ anti UV...

8/ Les surveillantes disposeront d'un système d'arrosage pour brumiser les élèves aux récréations et au retour des cours d'EPS. Ce dispositif ne doit pas être confondu avec des batailles d'eau propres à créer des troubles inutiles et éthiquement contraires au respect d'une ressource précieuse (pour mémoire notre établissement est labellisé « expert développement durable »).

9/ Les menus de cette semaine seront, le plus possible, adaptés pour servir des repas froids.

10/ Ponctuellement des ventilateurs pourront être disposés dans les locaux mais le collège n'a pas les moyens financiers de s'en équiper, il s'agit donc des ventilateurs apportés par les personnels eux-mêmes. Une demande sera déposée auprès du conseil départemental dans le cadre des crédits d'équipement et une étude est en cours de réalisation pour envisager la pose de ventilateurs à pâles aux plafonds. Toutefois, il est à craindre que la hauteur sous plafond soit insuffisante dans la plupart des salles de classe. Si des donateurs souhaitent déposer au collège des ventilateurs sur pied nous serons heureux d'accepter leur contribution pour le bien-être collectif.

Ce jour, notre système de téléphonie est hors service, peut-être en raison des fortes chaleurs, et pour une durée indéterminée. Nous vous invitons donc à communiquer avec nous par messagerie électronique, particulièrement pour justifier les absences de vos enfants. Soyez assurés de notre compréhension dans ces conditions météorologiques délicates d'un point de vue sanitaire .

Je reviendrai éventuellement vers vous si des mesures nationales ou locales viennent compléter les aménagements ci-dessus évoqués, tant pour la passation du brevet des collèges 2026 que pour l'accueil des élèves au collège. Soyez assurés aussi, que nous mettons dès à présent tout en œuvre, selon nos moyens, pour faciliter la vie des familles et garantir la sécurité des enfants.

Je suis à votre écoute pour répondre à d'éventuelles questions et je vous prie d'agréer, madame, monsieur, les responsables légaux, mes salutations distinguées.

La principale, Laurence RICOUR

